

Procédure d'évaluation et de sélection des joueurs

AHM Saint-Basile-le-Grand

Saison 2024-2025



Le but d'un bon processus d'évaluation est de permettre aux joueurs d'évoluer et de se développer dans le meilleur environnement pour eux. Pour plusieurs dirigeants, évaluateurs, entraîneurs, parents et joueurs, il s'agit souvent d'une expérience stressante, laborieuse et frustrante. L'association veut s'assurer par ce document que l'expérience d'évaluation puisse être plus enrichissante et positive pour vous.

L'objectif de ce document est de fournir aux membres le cadre du processus d'évaluation pour l'AHM St-Basile-le-Grand. Tout au long de ce document le processus d'évaluation se réfèrera au **Guide de développement au hockey mineur de Hockey Canada**.

Le succès que connaîtra notre association à la suite du processus d'évaluation ne dépendra pas principalement de l'utilisation de ce document. Nous nous assurons de rendre le processus le plus transparent possible. L'objectivité des évaluateurs, des moyens de communication clairs et concis, des séances sur glace bien dirigées, des rôles bien définis et un mécanisme succinct pour les retours et les rétroactions joueront tous un rôle crucial dans le développement et la construction d'un processus efficace pour l'évaluation des joueurs. Mais le principal restera la collaboration des parents dans l'acceptation des résultats du processus mise en place par l'Association. Une compréhension et une gestion efficace de ce processus rendra l'expérience des jeunes joueurs plus enrichissante. Car ce sont eux qui sont importants.

Fonctionnement du processus d'évaluation

Le nombre d'équipe minimum par niveau est décidé par le conseil d'administration selon les standards de Hockey Québec et les réalités de la cohorte. Si des changements sont faits au standard de Hockey Québec, le C.A. devra, au préalable, demander l'approbation de Hockey Richelieu.

- Camp d'évaluation

La formation et division des équipes pour le camp d'évaluation sera faite selon le format d'équipe de même force incluant tous les joueurs de la catégorie. Les équipes seront équilibrées selon les notes et classements du joueur de l'année précédente.

L'horaire d'évaluation sera envoyé aux parents selon l'application utilisé par l'association. (2024 Rétroaction)

Un nombre d'heure minimum sera attribué par niveau d'évaluation selon le nombre de jeune du niveau à évaluer. Si après le nombre d'heure établie, il reste des questionnements au niveau du classement des joueurs, nous ajouterons au besoin les heures nécessaires pour avoir un classement complet.

Les évaluations M9 à Junior seront faites selon la catégorie sous le format de partie et d'exercices spécifiques entre les joueurs de l'association. De préférence, toutes les équipes devront s'affronter une fois.

Les catégories M9 et M11 seront évaluées sans position établie (attaquants ou défenseurs).

Cette décision fait suite à la recommandation suivante de Hockey Canada :

« Il est fortement recommandé que la spécialisation des positions des joueurs ne soit pas mise en vigueur avant le niveau M13 au plus tôt (M11 pour les gardiens de but). Les joueurs participant à des essais aux niveaux M11 et inférieurs ne devraient pas présélectionner une position. La sélection des joueurs à ces niveaux du jeu devrait reposer sur l'ensemble de leurs habiletés au hockey et sur leur capacité de « jouer » le jeu. »

Les critères d'évaluations seront ceux du tableau suivant (2024-25)

Les critères d'évaluations et le pourcentage des critères varieront selon les catégories.

Critères d'évaluation par catégorie				
Catégorie	Patinage	IQ	Intensité	Habiletés et tir
M-9	30	20	30	20
M-11	30	20	30	20
M-13	30	25	25	20
M-15	25	25	25	25
M-18	25	25	25	25
Junior	25	25	25	25

- Patinage

Accélération, vitesse, mobilité, agilité, équilibre, foulée, croisements, pivots, accélération à la sortie des virages, pieds rapides, patinage contrôlé et changement de vitesse. Le tout sera évalué autant pour l'avant et l'arrière.

- IQ

Tête levée, positionnement, capable de voir le jeu se développer tant à l'offensive qu'à la défensive et de se déplacer pour appuyer, jugement, anticipation, comprend les systèmes, discipliné. Choix de passes, peu égoïste avec la rondelle, présente une bonne cible.

- Habiletés et tirs

Habiletés : Passes, réception de passes, du revers, capte et garde le contrôle de la rondelle, uniforme et silencieux, bonnes mains, protection, dans des espaces restreints, en pleine circulation.

Tirs : Puissance, précision, décoche rapidement, capable de tirer en mouvement, marqueur, contrôle des rebonds, gamme de tirs.

- Intensité

Dans le jeu et dans l'application des habiletés individuelles et collectives précédemment mentionnées.

Une évaluation séparée sera faite pour les gardiens.

- Gardiens

	Technique (30%)	Mouvement (20%)	Intensité (30%)	Lecture (20%)
M11- M13	<ul style="list-style-type: none"> • Position de base • Équilibre lors des mouvements • Fluidité dans le filet 	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur des déplacements (debout et à genoux) • Qualité des freinages • Vitesse des mouvements • Puissance des mouvements • Précision des mouvements 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitivité dans le filet • Attitude après un but • Profondeur du gardien lors des tirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaction sur les tirs (reste debout sur les tirs hauts) • Utilise les bons outils (jambières, mitaine et bouclier) au bon moment • Contrôle des rebonds

	Technique (25%)	Mouvement (25%)	Intensité (25%)	Lecture (25%)
M15-M18-M21	<ul style="list-style-type: none"> • Position de base • Équilibre lors des mouvements 	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur des déplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitivité dans le filet 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaction sur les tirs (reste debout sur les tirs hauts)

	<ul style="list-style-type: none"> • Fluidité dans le filet 	(debout et à genoux) <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des freinages • Vitesse des mouvements • Puissance des mouvements • Précision des mouvements 	<ul style="list-style-type: none"> • Attitude après un but • Profondeur du gardien lors des tirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilise les bons outils (jambières, mitaine et bouclier) au bon moment • Contrôle des rebonds
--	--	--	--	--

Les évaluateurs seront sous la surveillance du Vice-Président Hockey ou de son remplaçant en cas d'absence (choisi par le C.A.). Le directeur de niveau assurera le déroulement administratif et technique des évaluations de sa catégorie. Les évaluations seront faites par le conseiller technique et un adjoint, décidé par lui et approuvé par le C.A. Ces personnes seront indépendantes de tout lien avec les membres de l'association impliqués dans la catégorie étant évaluée. Ils ne devront en aucun cas être mis dans une situation de conflit d'intérêt. Le directeur de niveau agira en observateur et pourra signaler (en présence du VP Hockey) aux évaluateurs les surprises dans le classement de l'évaluation de son niveau. Les évaluateurs pourront lors de la prochaine partie observer et porter une attention particulière à ces cas lors de leurs analyses. En tout temps, les évaluateurs peuvent demander au besoin un avis extérieur, tant et aussi longtemps que la personne n'est pas en conflit d'intérêt.

En cas d'égalité entre joueurs d'une même catégorie, les critères suivants serviront à départager le classement.

- La volonté de l'athlète à suivre les directives et les consignes;
- Le respect de l'athlète envers les entraîneurs, les officiels, les spectateurs, les adversaires, etc.;
- La capacité de l'athlète d'accepter la critique et d'apprendre de ses erreurs;
- Les qualités de chef de file démontrées par l'athlète;

Le conseiller technique remettra au VP Hockey et aux directeurs les classements finaux par catégorie. Les équipes seront faites à partir de ce classement.

Exemple : Dans le M11, si nous avons 12 joueurs par équipe et que nous avons 1 équipe A, 2 équipes B et 1 équipe C, les 12 premiers noms au classement seront de niveau A, les 24 joueurs suivants seront de niveau B et les 12 derniers seront de niveau C.

Pour les niveaux M13 à Junior, le classement se fera par position. Selon le niveau observé durant l'évaluation, le nombre de joueur par position, par équipe, sera décidé par le conseiller technique et le directeur de niveau sous l'approbation du Vice-Président Hockey.

Le directeur de niveau ne peut, en aucun cas, demander un changement ou changer l'ordre établi par les évaluateurs.

Le directeur communiquera la composition des équipes aux parents via l'application utilisée par l'association. (2024 Rétroaction)

En cas de questionnement sur le classement de son enfant, un parent pourra, après une période d'attente de 48 heures, demander une rencontre avec le directeur de niveau. Le directeur expliquera aux parents le classement du joueur. Le directeur pourra demander l'appui du conseiller technique. Tout excès de comportement entrainera la fin de la rencontre.

Un mécanisme interne d'appel est disponible auprès du CA. Tout comme lorsqu'il s'agit de déposer un appel devant un tribunal, les motifs d'appel sont limités : un appel ne doit être entendu que si la sélection n'a pas respecté les règlements ou le processus, si le comité de sélection ou l'entraîneur était biaisé ou si la décision était tout à fait injuste ou déraisonnable. Le bien-fondé ou le fond de la décision ne constitue pas un motif valable pour déposer un appel.

Un petit bulletin sera remis aux entraîneurs dans le mois suivant la formation des équipes afin d'optimiser le développement individuel et collectif des joueurs de l'association.

Références :

Guide de développement au hockey mineur - évaluation et sélection. Hockey Canada

<https://cdn.hockeycanada.ca/hockey-canada/Hockey-Programs/MHA/downloads/mha-player-evaluation-guide-f.pdf>